

# *Une recherche pour le développement régional : la création du département Territoires, environnement et acteurs au CIRAD*

Jean-Philippe Tonneau\*, Jean Pichot\*

## **Introduction**

*L*a création du département Territoires, environnement et acteurs (TERA), en janvier 1998, complète les entrées thématiques et "filières" du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement) par une approche spatialisée des activités humaines dans les zones tropicales. Cette création prend en compte les demandes actuelles formulées aux instituts de recherche, en particulier du Sud, par les collectivités territoriales et les organisations de producteurs. Ces demandes sont nées d'une volonté :

- de dépasser les limites des approches par plantes, par systèmes (de culture ou de production);
- d'intégrer les exigences du développement durable;
- de répondre aux besoins des collectivités territoriales dans le cadre des politiques de décentralisation.

*Pour répondre à ces demandes, le CIRAD, de par son histoire, a une expérience et une expertise reconnues. Le CIRAD participe ainsi à l'élaboration des plans "Etat-régions", "prospective" (Guadeloupe, Réunion, Guyane...). Les équipes du CIRAD ont étudié la gestion des ressources renouvelables et les services (vulgarisation, crédits, intrants...). Elles ont été engagées dans des projets ou des sociétés de développement.*

---

\*Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), département Territoires, environnement et acteurs, BP 5035, 34032 Montpellier Cedex, France

*Cette liaison avec le terrain est une force. Elle est appréciée par nos partenaires de recherche, mais aussi par les bailleurs de fonds. Elle s'enracine dans les pratiques et les expériences. Pluridisciplinarité, diagnostic partagé, approche participative, techniques de négociation, programmation concertée, aide à la décision, appuis institutionnels sont des champs déjà abordés par les équipes du CIRAD. De manière un peu paradoxale, le CIRAD-TERA est un département jeune, mais qui s'inscrit dans la continuité des recherches sur les systèmes de production, les systèmes agraires, le développement local et la gestion des ressources renouvelables.*

*Dans cette perspective, avant d'aborder les aspects opérationnels que pose la programmation de la recherche agricole sur des bases régionales et pour mieux en comprendre les enjeux, il convient de rappeler les évolutions qu'a connues ce champ de recherche.*

## Des systèmes agraires au développement régional

### Les recherches sur les systèmes agraires et le développement local

La création du département TERA s'inscrit dans la continuité des travaux menés, depuis les années 70, sur les systèmes de production et les systèmes agraires, la gestion de terroirs et le développement local<sup>1</sup> (Jouve, 1996; Eicher et Baker, 1983). Ces travaux ont modifié notre perception du rôle de la recherche dans les processus de l'innovation.

L'innovation technique doit d'abord s'intégrer au sein des systèmes de "pluri-activités" complexes que gèrent les ménages, les exploitations agricoles et les entreprises agroalimentaires. Les recherches sur l'élaboration de référentiels technico-économiques, l'organisation des chantiers de travaux, la productivité du travail et des consommations intermédiaires, l'accès au crédit et les choix d'investissements ont contribué à la maîtrise de l'innovation par les responsables de ces unités socio-économiques, dans une perspective d'aide à la décision : choix stratégiques, modélisation des chantiers de travaux, conseil de gestion (Bonnal, 1995).

Puis, les conditions de l'augmentation de la production et du changement technique sont devenues aussi objets d'études. L'adoption à grande échelle des innovations est, en effet, largement dépendante des politiques mises en œuvre et des mesures d'accompagnement sociales, économiques et institutionnelles.

<sup>1</sup> Voir l'histoire du Département systèmes agraires, rédigée par René Tourte (Tourte, 1997).

En complément des approches filières, des recherches sur la place des exploitations, entreprises et organisations agricoles dans l'économie régionale se sont greffées sur les opérations de développement local, engagées au début des années 80, avec la participation de quelques agents du CIRAD.

Ces opérations, d'une grande diversité, ont abordé des sujets tels que les dispositifs de vulgarisation, l'émergence des organisations paysannes, les réseaux d'intrants et de commercialisation, la transformation des produits agricoles, les relations villes-campagne, la qualité des produits, les mécanismes de financement... Souvent menées dans des zones marginales, elles se sont parfois confondues avec les projets dits de "gestion de terroirs", inspirés de préoccupations liées à l'environnement. L'impact sur les ressources de certaines pratiques productives minières (érosion, tarissement et pollution de l'eau, raréfaction du bois de feu...), la compétition entre des usages et des acteurs multiples ont imposé la gestion des ressources naturelles comme une exigence complémentaire à celles liées à la production agricole (Landais, 1998).

Les résultats ont été mitigés (Teyssier, 1995). Parmi les facteurs négatifs, le caractère localisé et non reproductible des expériences a été mis en avant. Le cadre conceptuel et les modalités d'actions excluaient de la réflexion les aspects liés au foncier. Les moyens nécessaires et les conditions pour faire respecter dans la durée les règles de gestion élaborées dans ces projets n'étaient pas abordés.

Certes, l'échelle locale est un lieu privilégié de dialogue, d'identification d'une demande sociale, de conception et d'expérimentation de l'innovation. Mais de nombreuses décisions qui pèsent sur le comportement des acteurs locaux sont prises à d'autres échelles ou en d'autres lieux. La pression sur les ressources d'un terroir est déterminée avant tout par des facteurs extérieurs. Les marchés rythment le prélèvement des ressources. La proximité d'une ville, d'une route influe fortement sur les modes d'exploitation. Les politiques agricoles, l'organisation des marchés, les infrastructures, les lois foncières, l'information conditionnent les formes du développement (Piroux, 1996).

La nécessité d'aborder les problématiques du développement régional et de l'aménagement du territoire en prenant en compte la pluralité des phénomènes et l'emboîtement de leurs différentes échelles constitue la principale leçon de ces expériences.

## Le désengagement de l'Etat et le développement régional

La prise de conscience s'est renforcée à la lumière des politiques de libéralisation de l'économie et du désengagement de l'Etat mises en œuvre sous la pression des donneurs internationaux. Les mesures d'ajustement (diminuant les moyens de l'Etat) et la recherche de nouveaux marchés extérieurs induisent une compétition internationale accrue. L'insertion des sociétés agraires dans l'économie marchande internationale est brutale. La "qualité" de cette insertion conditionne de plus en plus la croissance des revenus et des niveaux de vie, donc la capacité d'investissement et d'adaptation des agricultures, qui sont dans leur grande majorité familiales (Losch *et al.*, 1997). Les disparités entre régions et secteurs d'activités s'en trouvent renforcées. Des bassins de production, organisés et irrigués par les infrastructures, les services et les compétences, cohabitent avec des zones marginalisées, appelées parfois zones d'ombres (Cavalhes, 1987).

C'est dans cette perspective que doivent être replacées certaines politiques de décentralisation des pouvoirs régaliens de l'Etat en faveur des collectivités territoriales. Les assemblées et les exécutifs régionaux, les collectivités territoriales sont chargées de concilier développement économique et impératifs environnementaux, phénomènes économiques globaux et diversités locales. Les politiques de régulation, de correction des disparités sociales et géographiques sont supposées être essentiellement menées au niveau local et régional. Ces politiques dites de "développement régional" restent largement à définir. Les collectivités territoriales sont dépourvues des compétences et des moyens que l'Etat n'a pu ou voulu transférer. Le désengagement cache souvent une véritable disparition des services. Ainsi, par exemple, aucun plan semencier ne relaie l'amélioration variétale, les engrais ne sont pas disponibles, le développement de la traction animale butte sur l'absence de crédits...

Ni les services de planification, ni les anciennes sociétés d'Etat en voie de privatisation ne sont capables de relever le défi de démarches qualifiées par Godard et Ceron (1985) d'hybrides entre planification (prévoir, programmer des équipements et des infrastructures...) et animation pour le développement (nouer de nouvelles solidarités, mobiliser et appuyer les dynamiques de développement, constituer des médiations permettant d'adapter les politiques générales aux spécificités locales).

## La recherche pour le développement régional au CIRAD

La recherche agronomique au sens large et les instituts de recherche en quête de légitimité, les universités désireuses

d'ouvrir leurs formations aux réalités du développement sont sollicitées pour aider les acteurs et les organisations à transformer les situations et à développer leurs capacités d'autonomie (Collion et Rondot, 1996).

Les engagements dans le développement et le partenariat sont des caractères essentiels de cette recherche. Les produits de la recherche s'adressent aux acteurs et aux décideurs pour identifier, mettre en œuvre et évaluer les projets individuels et collectifs. Le concept de projet sous-entend analyse de la situation, définition d'objectifs, maîtrise technique, mesures d'accompagnement et évaluation pour accéder au contrôle social.

L'exercice est rendu difficile par la multiplicité des acteurs et des échelles. Les intérêts sont différenciés. Les projets individuels concernent aussi bien la production que la transformation ou la commercialisation de produits régionaux. Les projets collectifs abordent la gestion des infrastructures (canaux, routes, énergie, santé, marchés...) ou des ressources naturelles (terres, eaux, forêts, faune...). Ce ne sont pas les mêmes décisions à prendre (choix d'une activité productive, d'un investissement, de la localisation d'une entreprise, du tracé d'une route). Et pourtant les décisions s'interpénètrent car elles s'intègrent toutes : la définition d'un projet global associant des aspects économiques, techniques, sociaux, culturels et institutionnels et s'appuyant sur des compétences et des réseaux est nécessaire.

Ce projet peut se construire soit dans le cadre d'une filière soit sur un territoire. Nous retrouvons ici les deux organisations dont a voulu se doter le CIRAD.

### **Le mandat du département Territoires, environnement et acteurs**

Le mandat du CIRAD-TERA est de contribuer à la définition de ce projet global, sur une base territoriale. L'enjeu est, pour le CIRAD, en s'appuyant sur la connaissance concrète des terrains et la diversité des compétences, de proposer une offre globale de recherche pour le développement régional qui intègre des outils et méthodes déjà existant (diagnostic, analyse filière, expérimentation négociée...). Dans cette perspective, l'objet de recherche principal du CIRAD-TERA est le développement régional. Le terme "développement régional" a une connotation "opérationnelle" et traduit la volonté d'intervention<sup>2</sup> sur les situations régionales, en appui à la définition des politiques d'aménagement, d'investissement, de transfert technologique...

L'originalité réside à la fois dans les objets de recherche (essentiellement les mesures d'accompagnement à la production agri-

2. Une intervention structurée, organisée, à visée globale et continue dans un processus de changement de sociétés locales, en proie à des restructurations.

cole dans un cadre territorial) et dans la volonté d'impliquer les acteurs dans le processus de recherche pour la construction d'un projet commun.

### Les objectifs

Dans cette perspective de construction d'un projet commun, la circulation de l'information est centrale. Elle est au cœur du mandat du CIRAD-TERA. Elle permet d'en définir les objectifs :

- fournir une information sur les situations régionales, connaissance interdisciplinaire, "ayant du sens", structurée en fonction d'hypothèses sur les contraintes et les potentiels de développement. Les représentations, construites à partir de ces informations, doivent être globales, spatialisées et permettre d'éclairer les choix grâce à une fonction de prospective;
- favoriser les mécanismes de la négociation là où elle a lieu;
- contribuer à l'élaboration des projets d'action. Ces projets concernent plusieurs types d'acteurs à différents niveaux d'échelle : le chef d'exploitation et l'entrepreneur (l'exploitation et l'entreprise agroalimentaire), les groupements et associations divers, les entreprises de services, les services de l'Etat... Selon l'échelle retenue, les projets seront des plans de développement des exploitations, des organisations de services ou des schémas d'aménagement;
- programmer et mettre en œuvre une "recherche" finalisée au service de ces projets. Dans la continuité des travaux de ses équipes, le CIRAD-TERA travaillera sur les aspects techniques de la production agricole, mais il les abordera sous l'angle de la gestion (gestion de la fertilité, de l'eau, des intrants, des terroirs...), en mobilisant les compétences techniques d'autres départements. En ce sens, il jouera un rôle d'ensemblier pour une offre de recherche finalisée. Le CIRAD-TERA accompagnera des expériences de développement (gestion de terroirs, adaptation technique, organisation de filières). L'enjeu est de définir les règles et les procédures, favorables à l'initiative privée et à l'organisation de services d'appui ouverts au plus grand nombre. Les mécanismes de financement, la vulgarisation, les réseaux d'intrants et de commercialisation, en un mot, les services et l'appui institutionnel, seront objets de recherche. Deux thèmes apparaissent essentiels : les droits de propriété ou d'accès aux ressources : terres, eaux, biomasse... (biens publics/biens privés; responsabilités collectives et patrimoines privés...) et la fiscalité locale. Dans le cadre de la décentralisation et de la privatisation, la prise en charge de partie de ces fonctions par les organisations de producteurs pose le pro-

blème des relations avec l'Etat et le secteur privé. C'est tout l'enjeu de la professionnalisation.

### **La recherche-action-formation**

Les recherches du CIRAD-TERA s'inscrivent dans le débat sur "connaissance et action" (Albaladejo et Casabianca, 1997; Roqueplo, 1997; Bourdieu, 1997). Ce débat touche autant nos objets de recherche que la méthodologie d'approche de ces objets par le chercheur. La difficulté à cerner le champ de recherche est réelle. La recherche qu'entend mener le CIRAD-TERA veut accompagner l'action et la volonté de changement des usagers. Dans un travail conjoint en partenariat (réseaux socio-techniques, dispositifs institutionnels...), au sein d'un cadre éthique négocié, la recherche vérifie la validité des hypothèses d'action, éclaire les mécanismes de prise de décision et finalise les règles et les procédures de mise en œuvre de ces décisions (Ashby et Sperling, 1994).

La modélisation a un rôle essentiel dans la définition d'hypothèses structurantes. Sa fonction doit alors être bien comprise. Les modèles sont des outils de représentation d'une réalité complexe (Gell Mann, 1994). Ils peuvent être aussi des outils de négociation avec les acteurs. C'est cette option que souhaite développer le département TERA. Les schémas et les représentations ne sont pas des lois mais des outils d'approche de la réalité et de dialogue, d'une part entre disciplines et, d'autre part, entre chercheurs et autres acteurs. Ils sont au service d'une démarche cognitive impliquée et itérative.

La formation, souvent en milieu professionnel, est centrale dans ces mécanismes d'apprentissage; le CIRAD-TERA la place au cœur de ses activités.

## **Thématiques de recherche**

C'est en fonction de ces enjeux qu'ont été retenues les trois thématiques de recherche principales. La "représentation des situations régionales" répond aux besoins du diagnostic et de la définition des hypothèses d'actions. "Stratégies des acteurs, prise de décision et mécanismes de concertation" étudie les mécanismes de décision individuelle et collective. Enfin, la "gestion des ressources et des moyens de production" veut contribuer à l'élaboration de règles de gestion et de processus de régulation à fois dans les exploitations, les entreprises et les organisations.

## Représentation des situations régionales

### Espace et société

Dans le cadre du diagnostic, la représentation des dynamiques agraires à l'échelle régionale doit mettre en évidence les cohérences entre milieu, société, espaces et les interactions entre activités économiques, rapports sociaux et ressources. L'ambition est d'élucider les logiques sociales et économiques, de comprendre la façon dont se tissent et se modifient les rapports entre les sociétés et les milieux. Au-delà des paysages et des faits matériels, l'enjeu est d'identifier et de comprendre les mécanismes, les interrelations et les facteurs de développement. *"Dépasser l'observation des faits pour s'interroger sur les processus qui les unissent, les flux, les dynamiques"* (P. George In Marconis, 1997).

La représentation des objets complexes, des relations entre société et nature oblige à la construction d'outils interdisciplinaires. Même si des progrès ont été faits grâce aux approches systémiques, la difficulté à formaliser ces outils est réelle hors situations spécifiques (la région de...) ou pour des objets très délimités (la gestion d'une mare). Les monographies habituelles, enchaînant successivement les chapitres du milieu naturel et du milieu humain sont caricaturales de la démarche analytique habituelle. Elles ne donnent pas les clefs du fonctionnement et des prospectives (Claval, 1993).

### La région

Ces représentations impliquent d'abord la définition de la "région". Tantôt territoire marqué par une certaine uniformité naturelle, sociologique ou économique, tantôt district hérité de l'histoire et que n'épouse aucune réalité actuelle, la région<sup>3</sup> est le plus souvent conçue comme une sorte de "donnée de base", souvent d'ordre administratif, dont on s'efforce de justifier les limites (Quinet, 1990).

En fait, la pertinence de la région ne s'apprécie pas par rapport à une réalité matérielle, mais en fonction de la problématique qui la fait émerger. Dans notre conception, les chercheurs n'imposent pas leur vision de l'espace. Ce sont les acteurs, décideurs, qui affirment un projet sur l'espace et définissent la "région" en fonction de ce projet. La région est un espace vécu avec de nombreux emboîtements, qui doit permettre la circulation de l'information et son utilisation entre les différentes échelles qu'elle englobe. L'approche systémique permet de concevoir la région et l'emboîtement des différents espaces géo-

3. Les géographes distinguent généralement trois grands types de régions. Les régions administratives obéissent à un même plan (un même pouvoir ?). Les régions polarisées s'organisent autour d'une métropole dont l'influence détermine des interdépendances fortes. La région homogène est définie en fonction de la relative identité de paramètres physiques, économiques et sociaux : région de montagne, d'élevage.



graphiques, économiques et sociaux qui la constituent comme des combinaisons dynamiques d'éléments ou des "systèmes" dotés d'une certaine autonomie.

Le terme "espace" est ouvert. Il englobe l'exploitation ou l'entreprise agricole (systèmes de production), le terroir ou le territoire, la communauté... Il concerne des acteurs individuels (chefs d'exploitation ou d'entreprises) ou collectifs (collectivités rurales, organisations, coopératives, associations d'usagers...). Le choix des emboîtements et de leurs limites (avec ce qu'ils représentent) est aussi objet de dialogue et de négociation. Cette négociation peut constituer une première phase dans un processus de recherche-action.

### **Stratégies des acteurs, prise de décision et mécanismes de concertation**

La multiplicité des acteurs et de leurs intérêts renvoie au caractère finalisé des recherches. Les connaissances doivent avoir du sens pour aider les acteurs à identifier des projets individuels ou collectifs, les mettre en œuvre et les évaluer. Les outils de représentation et d'intégration des connaissances (systèmes d'information géographique, modèles économiques ou de gestion des ressources...) sont nécessaires pour comprendre et faciliter les choix individuels et collectifs face aux opportunités du marché, aux évolutions institutionnelles et aux interactions entre acteurs.

L'importance des mécanismes de coordination et de concertation entre acteurs a été largement soulignée. Une recherche pour le développement durable, pour l'exploitation viable et à long terme des ressources renouvelables et des écosystèmes passe par une meilleure compréhension des interactions et des processus de coordination entre les individus et les groupes en présence. Il s'agit d'explicitier les perceptions à l'œuvre et de contribuer au développement de méthodes d'aide à la négociation et à la décision (Faure *et al.*, 1998).

Ces connaissances s'appliqueront essentiellement aux modes d'appropriation (comment les groupes humains perçoivent, utilisent et gèrent l'accès aux ressources renouvelables), aux processus de décision (comment les individus et les groupes interagissent dans la gestion des ressources), à la gestion de la production au sein des exploitations agricoles et dans des systèmes multi-acteurs, au sein de filières ou de territoires.

Cette réflexion contribue également aux recompositions institutionnelles (réformes foncières, décentralisation, interprofessions), à la réorganisation des services d'appui (recherche,

vulgarisation, information et formation, approvisionnement et commercialisation, crédit rural) et au renforcement des dynamiques d'organisations paysannes et socio-professionnelles.

### **Gestion des ressources et des moyens de production**

Au-delà des processus de prise de décision, signalés antérieurement, la gestion peut être considérée comme l'ensemble de procédures par lesquelles l'acteur, individuel ou collectif, met en cohérence ses objectifs, son système de connaissances, ses pratiques, les facteurs de production dont il dispose ou qu'il peut acquérir, les résultats obtenus, compte tenu des caractéristiques de l'environnement. Cette recherche de cohérence est établie selon différents pas de temps, à court et moyen terme, dans un processus dynamique et itératif.

L'ensemble de ce processus donne lieu à des activités de programmation, de suivi et de contrôle. Des méthodes génériques d'aide à la gestion seront élaborées. Elles déboucheront sur du conseil de gestion et de la formation.

Les modalités d'occupation, d'usage et de gestion des ressources (eau, terres mais aussi pâturages et produits de chasse, cueillette, pêches, équipements et infrastructures) seront formalisées pour en permettre l'amélioration. Différentes entités sont concernées. Elles sont formelles : (exploitations agricoles, Pme, associations d'usagers des périmètres irrigués, sociétés de chasse...) ou informelles. Elles concernent les ressources renouvelables, les équipements et infrastructures, les intrants... (Legal et Papy, 1998).

### **Des programmes d'appui scientifique et de développement régional**

Les trois grandes thématiques (représentation des situations régionales, stratégies des acteurs, mécanismes de coordination, gestion des ressources et des intrants) sont abordées de manière différenciée par les quatre programmes du département en fonction de leur mandat et des opportunités liées à leurs partenariats, leurs terrains, leurs expériences passées et les acquis des équipes.

Les axes retenus pour la structuration de ces programmes en témoignent : organisation spatiale des espaces ruraux; décision collective et gestion des ressources; stratégies des acteurs et prise de décision au sein des unités économiques; organisations, institutions et services de l'agriculture; valorisation des produits agricoles et systèmes localisés; gestion de terroirs et de périmètres; conseil de gestion; références technico-économiques.

Les outils et les méthodes sont essentiellement développés, sans exclusive, au sein des deux programmes d'appui scientifique "Espaces et ressources" et "Agricultures familiales". Ils concernent le diagnostic et les représentations (spatiale et multi-agents), les outils d'aide à la décision, les services d'appui au développement, la gestion des ressources et des intrants, la mesure d'impact et l'évaluation. Ces outils et ces méthodes seront élaborés en étroite coordination avec d'autres programmes du CIRAD et avec les SNRA<sup>4</sup> et les CIRA<sup>5</sup> partenaires. Ils seront utilisés par les programmes de développement régional et les programmes filières, qui auront pour fonction de présenter, en association avec les autres départements du CIRAD et des partenaires locaux, une "offre de recherche finalisée".

Les programmes "Tropiques humides et insulaires" et "Savanes et systèmes irrigués" auront une fonction d'ensemblier sur des espaces régionaux. Cette fonction pourra être assurée dans le cadre de projets régionaux, tels le PRASAC<sup>6</sup> ou le PSI<sup>7</sup>, ou au travers de réseaux de projets localisés. Ces projets devront s'appuyer sur des diagnostics partagés. L'importance d'un accord préalable sur les questions de recherche sera déterminant pour la qualité des travaux. Dans cette fonction d'ensemblier, les deux programmes mobiliseront des compétences, des outils et des méthodes d'autres programmes (études filières, procédés de production et transformation...).

Ce sont les programmes "Tropiques humides et insulaires" et "Savanes et systèmes irrigués" qui auront en charge l'analyse comparative et de la production de synthèses. Les produits attendus sont d'abord une meilleure connaissance des phénomènes et l'élaboration de cadres théoriques explicatifs sur les évolutions que connaissent les agricultures des zones tropicales. Les travaux déjà réalisés sur les zones sahéliennes et tropicales humides illustrent ce type de produit. Les synthèses seront aussi d'ordre méthodologique autour des démarches pluridisciplinaires. Cette organisation favorise les recoupements géographiques entre les programmes d'appuis scientifique d'une part et de développement régional d'autre part.

<sup>4</sup>SNRA : Systèmes nationaux de recherche agricole.

<sup>5</sup>CIRA : Centres internationaux de recherche agricole.

<sup>6</sup>PRASAC : Pôle régional de recherche appliquée au développement des savanes d'Afrique centrale.

<sup>7</sup>PSI : Pôle régional de recherche sur les systèmes irrigués soudano-sahéliens.

## Conclusion

*Les relations entre territoire, produits et société sont en pleine évolution. Les caractéristiques fortes des "pays", des "terroirs" s'estompent. La représentation géographique traditionnelle (bassin industriel, rural opposé à urbain...) semble dépassée. Délocalisation et sentiment identitaire sont les deux éléments contradictoires de la recomposition territoriale : "appellation*

*d'origine" versus production alimentaire biologique, délocalisation versus district industriel, Silicon Valley versus réseau internet. Les faits et les débats traduisent en fait la difficulté de gérer le "jardin planétaire" grâce à des organisations sociales qui ne peuvent être encore que locales. Traduire au stade opérationnel de l'entreprise, du terroir, les politiques d'équilibre économiques, sociales et environnementales, voilà l'enjeu auquel veut répondre, dans le domaine du développement rural, le département Territoires, environnement et acteurs, en privilégiant la compréhension et la représentation des dynamiques spatiales, les mécanismes de coordination et la gestion des ressources.*

## Bibliographie

- ALBALADEJO C. (ed.), Casabianca F. (Eds.), 1997. La recherche-action. Ambition, pratiques, débats. Versailles, France, INRA, Etudes et recherches sur les systèmes agraires et le développement n° 30, 211 p.
- ASHBY, SPERLING, 1994. Institutionalizing participatory client driven research and technology development in agriculture. London, UK, ODI, Agricultural Research and Extension Network paper 49.
- AYDALOT P., 1985. Economie régionale et urbaine. Paris, France, Economica, 487 p.
- BERANGER C., VISSAC B., 1992. An holistic approach to livestock farming systems. Theoretical and methodological aspects. In Systems studies in agriculture and rural environment. Brossier *et al.*, eds. Paris, France, INRA, 415 p.
- BONNAL P., 1995. Conseil de gestion en exploitations agricoles. Essai d'application de l'expérience française au Venezuela. Montpellier, France, document de travail CIRAD-SAR, n° 4, 88 p.
- BOURDIEU P., 1997. Les usages sociaux de la science : pour une sociologie clinique du champ scientifique. Paris, France, INRA, Sciences en questions, 80 p.
- CAVALHES J., 1987. Intensification, productivité et diversité des systèmes d'élevage bovin, 1938-1980, Charolais-Bretagne. Les Cahiers de la recherche développement. 13 : 41-49.
- CLAVAL P., 1993. Initiation à la géographie régionale. Paris, France, Nathan, 288 p.
- COLLIGNON M.H., RONDOT P., 1996. Mission de préparation du programme d'appui au secteur rural. Washington, USA, Banque mondiale.
- DIMEO G., 1998. Géographie sociale et territoires. Paris, France, Nathan, 320 p.
- EICHER C.K., 1993. Revitalizing the CGIAR system and NARSs in the Third World. Montpellier, France, CIRAD, Notes et Documents, n° 14. 67 p.
- EICHER C.K.; BAKER D., 1985. Etude critique de la recherche sur le développement agricole en Afrique subsaharienne. East Lansing, USA, MSU International Development Papers, 421 p.
- ELLIS F., 1993. Peasant economics. Farm households and agrarian development. 2. ed. University of East Anglia, School of Development Studies, Cambridge, Royaume Uni, Cambridge University Press, 309 p.
- FAURE G.O., MERMET L., TOUZARD H., DUPONT C., 1998. La négociation - Connaître et pratiquer la gestion. Paris, France, Nathan, 207 p.

- GELL MANN, 1994. Le quark et le jaguar. Voyage au cœur du simple et du complexe. Paris, France, Albin Michel, Sciences.
- GILBERT E.H., NORMAN D.W., WINCH F.E., 1980. Les recherches sur les systèmes d'exploitation agricole : une évaluation critique. East Lansing, USA, MSU Rural Development Papers, n° 6, 151 p.
- GODARD O., CERON J.P., 1985. Planification décentralisée et modes de développement. L'expérience du Bureau méridional de planification agricole en Provence. Paris, France, Maison des sciences de l'Homme, coll. Un autre développement, 205 p.
- JOUVE P., 1996. Comparaison des approches francophones et anglophone dans le domaine des recherches sur les systèmes de production agricole. Montpellier, France, document de travail CIRAD-SAR, n° 6.
- JOUVE P., MERCOIRET M.R., 1987. La recherche-développement : une démarche pour mettre les recherches sur les systèmes de production au service du développement rural. Les Cahiers de la Recherche Développement, 16 : 8-13.
- LACAZE J.-P., 1995. L'aménagement du territoire. Paris, France, Dominos, Flammarion, 128 p.
- LANDAIS E., 1998. Agriculture durable : les fondements d'un nouveau contrat social ? Courrier de l'environnement de l'INRA, n° 33.
- LE GAL P.Y., HAVARD M., 1994. Aide à l'organisation collective du travail en riziculture motorisée : application d'une démarche de conseil au Sénégal. In Recherches-système en agriculture et développement rural. Symposium international, Montpellier 21-25 novembre 1994. Montpellier, France, CIRAD, vol. 1, p. 538-544.
- LE GAL P.Y., PAPY F., 1998. Co-ordination process in a collectively managed cropping system : Double cropping of irrigated Rice in Senegal. Elsevier Science. Agricultural Systems, vol. 57, p. 135-159.
- LEFORT J., 1983. Les recherches développement intégrées en milieu rural. Les Cahiers de la Recherche Développement, 2: 14-22.
- LOSCH B., LAUDIE N., VARLET F., RUF F., 1997. Politiques publiques et agriculture. Une mise en perspective des cas mexicain, camerounais, et indonésien. Montpellier, France, CIRAD, Coll. Repères, 166 p.
- MARCONIS R., 1996. Introduction à la géographie. Paris, France, A. Colin, 221 p.
- PIRALUX M., 1996. Populations gestionnaires des ressources naturelles : intérêts et limites. Atelier régional sur les pratiques de gestion des ressources naturelles au Sahel. Bamako, Mali, 1-7 avril 1996. Montpellier, France, CIRAD-SAR, 13 p.
- QUINET E., 1990. La planification française. Paris, France, Puf, Que sais-je ? 127 p.
- ROQUEPLO P., 1997. Entre savoir et décision, l'expertise scientifique. Paris, France, INRA, Sciences en Question, 111 p.
- RUTHENBERG H., 1981. Farming systems in the tropics, 3<sup>rd</sup>. Oxford, UK, Clarendon Press, 424 p.
- SEBILLOTTE M., 1992. Analysing farming and cropping systems and their effects. Some operative concepts. In Systems studies in agriculture and rural environment. Brossier *et al.*, eds. Paris, France, INRA, 415 p.
- TEYSSIER A., 1995. La gestion de terroir. A review of a francophone concept and a case study of its application. Rural Extension Bulletin, n° 7, p. 43-48.

- TOURTE R., 1997. Le département systèmes agraires du CIRAD. Des origines à 1986. Montpellier, France, CIRAD, Autrefois l'agronomie, 148 p.
- YUNG J.M., 1998. Stratégie des acteurs et aménagement hydro-agricole. In Tiercelin J.M., Traité d'irrigation. Paris, France, Lavoisier. Technique et Documentation, 1011 p.
- YUNG J.M., ZASLAWKI J., 1990. Pour une prise en compte des stratégies des producteurs. Montpellier, France, CIRAD-SAR, Documents Systèmes Agraires, n° 18, 72 p.

---

**Résumé**

La récente réforme du CIRAD a entraîné la création en janvier 1998 d'un nouveau département : "Territoires, environnement et acteurs" (TERA). Cette création traduit la volonté de compléter les entrées filières et thématiques du CIRAD par une approche spatialisée, en appui au développement régional. L'article rappelle les acquis des recherches systémiques et des opérations de gestion de terroir. Il souligne ensuite les demandes des collectivités territoriales et des organisations de producteurs dans le cadre des politiques de décentralisation et de désengagement de l'Etat. Le choix d'une recherche-action-formation éclairant les décisions des acteurs est explicité. Les grandes thématiques de recherche (représentation des situations régionales, stratégies des acteurs, prise de décision et mécanismes de concertation, gestion des ressources et des moyens de production) sont présentées, ainsi que l'organisation du département.

---